

**1 Renseignements sur le club demandeur**

Nom du club	Téléphone
Nom du responsable	Télécopieur
Adresse	Courriel

**Important**

Ce formulaire de demande de renouvellement simplifié doit être rempli par le club demandeur et retourné au centre de services concerné avant le 1<sup>er</sup> septembre. Les demandes de renouvellement sont sujettes à l'approbation du chef du centre de services du ministère des Transports après vérification des critères d'obtention de la signalisation et de conformité des accès. Le club demandeur doit joindre une carte officielle du réseau de sentier du club sur laquelle les passages faisant l'objet du présent formulaire sont clairement identifiés. Le demandeur s'engage à maintenir les distances de visibilité minimales et à respecter les caractéristiques du passage telles que spécifiées lors de la demande d'autorisation ainsi que toutes autres exigences du ministre des Transports.

**2 Le responsable du club demandeur doit cocher la case appropriée dans la colonne « Renouvellement » si le club désire utiliser le passage ou non.**

Numéro séquentiel	Municipalité	RTSS	Chaînage	Vitesse	Remarques	Localisation	Renouvellement		Conformité <small>(Section réservée à l'usage du Ministère)</small>
							Utilisation du passage Oui	Non*	

\* Le fait de cocher NON a pour effet de mettre fin à l'autorisation déjà émise.

Je certifie, par la présente, avoir obtenu un renouvellement du droit de passage sur les terrains ou sur les chemins publics donnant accès au passage et qu'il s'agit de la seule possibilité de circulation, les autres options ayant été envisagées, analysées et rejetées.

Signature du responsable du club	Téléphone	Date (Année-Mois-Jour)	Signature du représentant du Ministère	Téléphone	Date (Année-Mois-Jour)
----------------------------------	-----------	------------------------	--	-----------	------------------------